

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 29

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, dans la salle du conseil, sous la présidence de Lucas PUGIN, Maire.

	Présents	Votants
19h02	20	26
19h03	22	28
19h07	23	29

Date de la convocation : 25 janvier 2022

Présents : MM. Lucas PUGIN, S. LE MOAL, E. BOUCHET, D. GERELLI-FORT, B. MARQUET, Isabelle SAGE, N. SEMLAL, S. JAVOGUES, J-L. MAULET, G. SUATON, C. PEGUET, P. SAUVAGET, P. VIDONNE, R. DIAKATÉ, V. JACQUEMOUD, S. ROUGET, F. CONTAT, G. GAUTHIER, Olivier VENTURINI et Virna VENTURINI.

Procurations : André PUGIN à G. SUATON, D. EISACK à S. MILLOT-FEUGIER, C. MEYNET à Lucas PUGIN, P. BARON à S. MILLOT-FEUGIER, A. MIZZI à S. LE MOAL et Servane SAGE à Isabelle SAGE.

Arrivés en cours de séance : S. BIOLLUZ et S. MILLOT-FEUGIER à 19h03, T. GAL à 19h07

Absents : néant

Secrétaire de séance : Billy MARQUET

POINTS FIGURANT À L'ORDRE DU JOUR

1	Virement de crédits inscrits en dépenses imprévues	Adopté
2	Autorisation à Monsieur le Maire d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget	Adopté
3	Réaménagement de dette : Rachat de contrats de prêts	Adopté
4	Budget Chaleur : fixation de la redevance R24 pour l'année 2022	Adopté
5	Avenant au marché de travaux du complexe intercommunal sportif et culturel	Adopté
6	Rénovation et extension de l'Ecole La Rose des Vents : Permis de construire et ERP	Adopté
7	Acquisition foncière d'une partie de la parcelle F871	Adopté
8	Acquisition foncière d'une partie de la parcelle F3540	Adopté
9	Opération Sur Combes : Dénomination voirie	Adopté
10	Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique (Le Môlan)	Adopté
11	Convention avec la professeure de yoga pour occupation privative du domaine public 2022	Adopté
12	Programme des actions forestières 2022	Adopté
13	Règlement intérieur du personnel : modification de l'article 3	Adopté
14	Débat sur la protection sociale	Débatu
	Question diverse	
	Informations au Conseil Municipal	

Le texte intégral de ces délibérations ainsi que celui des arrêtés du Maire à caractère général sont consultables en mairie dans le recueil des actes administratifs de la commune. Les procès verbaux du conseil municipal sont également consultables une semaine après leur approbation soit une semaine après le conseil municipal suivant.

Reignier-Ésery, le 2 février 2022

Le Maire

Lucas PUGIN

